

Trois nouvelles recherches sur le développement territorial

La chaire interuniversitaire de la CPDT a octroyé, en 2010-2011, un financement pour trois nouvelles recherches doctorales¹ sur le développement territorial de la Région wallonne. Ces recherches, de deux à quatre ans, doivent constituer un apport original à la réflexion sur les prospectives territoriales de la Wallonie. Et c'est bien le cas, à travers les trois thèmes choisis, présentés ci-dessous. Nous y reviendrons plus longuement dans les Lettres suivantes.



Christophe Breuer Académie Wallonie – Europe

Christophe est licencié en Sciences géographiques (ULg, 2007) et titulaire d'un Master en urbanisme et aménagement du territoire (ULg, 2008). Il étudie « L'influence de la gouvernance sur le développement des aires métropolitaines en Wallonie et en Europe », sous la direction de Jean-Marie Halleux, Chargé de cours à l'ULg.

'attractivité des villes et des aires métropolitaines est l'un des enjeux majeurs du développement territorial. C'est en effet dans les grandes agglomérations que se concentrent la population, les activités et de nombreux enjeux environnementaux. Elles jouent donc un rôle essentiel pour le développement des régions. Ces villes sont soumises à des tensions croissantes et doivent faire face, d'une part, à une gestion intra-urbaine de plus en plus complexe et. d'autre part. à une compétition internationale de plus en plus rude. Dans ce contexte, la gouvernance est souvent citée comme un élément essentiel de la compétitivité et du développement des villes. Bien que la relation entre gouvernance territoriale et développement soit affirmée par de nombreux acteurs, celle-ci n'a été que

peu théorisée, peu modélisée et son rôle exact demeure flou.

La recherche doctorale a pour objectif d'analyser cette relation, en couplant les approches quantitatives et qualitatives. Elle étudiera le cas des agglomérations wallonnes, inscrites dans leur contexte international et régional. Il s'agit de prendre part à la réflexion sur l'évolution des politiques urbaines par l'identification des leviers efficients pour accroître l'attractivité et la compétitivité des grandes villes. L'objectif est également de contribuer à théoriser et modéliser les interactions réciproques entre gouvernance et développement des aires métropolitaines afin d'améliorer la compréhension des stratégies territoriales et s'inscrire dans le développement d'une approche systémique en recherche urbaine.



Alain est licencié en Histoire de l'Art (ULg, 1990) et titulaire d'un Master en urbanisme et développement territorial (UCL,

Sa recherche, qui porte sur « L'émergence d'une métropole polycentrique dans l'Europe du Nord Ouest - le cas de l'Euregio Meuse Rhin », est réalisée sous la direction de Yves Hanin, Professeur d'Urbanisme et de Développement Territorial à l'UCL et directeur du CREAT.

'Europe, au travers du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire, souhaite structurer le territoire de l'Union par le polycentrisme. Cette politique vise à équilibrer le territoire par un maillage de villes, contrebalançant les grandes entités produisant plus de richesses et de prospérité, le tout dans un souci de cohésion sociale et territoriale.

Pour les neuf recherches doctorales de la période 2005-2009, voir les numéros précédents de « La Lettre de la CPDT ».



En effet, l'Europe du Nord Ouest est caractérisée par deux mégapoles, Londres et le bassin parisien, et des zones de grande densité comme la Randstad et le bassin de la Rhur. La Wallonie est au centre de ces zones d'influences. Le SDER confirme ce diagnostic en reconnaissant le rôle polarisateur de Bruxelles et Lille. Le Luxembourg et les villes de Maastricht, Aix-la-Chapelle et Hasselt ont également des incidences sur la Région wallonne.

L'Eurégio Meuse Rhin, née en 1976 et qui regroupe près de quatre millions d'habitants, est à la croisée de la volonté européenne de coopération et

d'encouragement au polycentrisme. Sa constitution ou sa « réalité » est de nature à la placer dans les fameux rankings susceptibles d'ouvrir la voie à une reconnaissance internationale, gage supposé d'attractivité. Ces paramètres sont abordés pour juger leur pertinence et leurs conséquences dans l'établissement de projets territoriaux agissant sur une plus grande échelle de ce type. La région liégeoise est concernée en première ligne par la volonté de mettre en place des métropoles d'équilibre au sein de la Communauté européenne. La recherche envisage donc l'analyse de l'émergence d'une ville polycentrique, tout en questionnant ce concept qui est régulièrement utilisé et devient peu à peu soit une sorte de mot valise, soit d'une portée sémantique restrictive.

La recherche comportera un aperçu historique. Elle prendra en compte le fonctionnement de ce territoire qui a déjà été évoqué dans des recherches antérieures. L'articulation de ces éléments, additionnée à une allusion à la gouvernance qui y est appliquée, devrait conduire à essayer de mieux appréhender les potentialités de projet de ces territoires émergents qui seront amenés à jouer un rôle de plus en plus prépondérant dans la recomposition territoriale et institutionnelle européenne.



Valentine van Gameren Académie Wallonie – Bruxelles

Valentine est licenciée en Sciences politiques, orientation administration (ULB, 2007) et titulaire d'un Master en sciences et gestion de l'environnement (IGEAT – ULB, 2009)

Sa recherche s'intitule « Faire face aux impacts environnementaux et territoriaux des changements climatiques en Région wallonne : quelle stratégie d'adaptation ? » et est menée sous la direction d'Edwin Zaccaï, Directeur du Centre d'Etudes du Développement Durable, IGEAT – ULB.

es changements climatiques constituent aujourd'hui et pour un avenir prévisible l'un des défis les plus préoccupants de notre société. Les travaux scientifiques, du GIEC¹ en particulier, ont légitimé le besoin d'action volontariste à leur égard. Actuellement, cette action vise en majorité la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter les impacts du dérèglement climatique. Or, certains impacts sont inévitables, ce qui justifie l'intérêt croissant pour l'adaptation à ces changements.

La recherche doctorale abordera la problématique de l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la Région wallonne. En effet, malgré l'incertitude portant sur l'ampleur exacte des impacts, il est clair que le territoire wallon est concerné et a tout intérêt à mettre en œuvre des mesures d'adaptation de manière proactive. C'est ce que l'on appelle l'adaptation « planifiée ».

L'objectif est d'étudier le processus de préparation de cette adaptation en Région wallonne, à travers les acteurs publics d'une part (particulièrement le plan wallon d'adaptation actuellement en phase de préparation) et les acteurs privés d'autre part (notamment les stratégies mises en œuvre par certains secteurs d'activité). La dimension territoriale des mesures d'adaptation envisagées fait partie intégrante du projet. En effet, outre son influence sur les besoins d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (et donc sur le volet atténuation des changements climatiques), l'aménagement du territoire joue également un rôle important dans l'adaptation à ces changements. Celui-ci est d'ailleurs bien reconnu actuellement dans le cas de la gestion des inondations.

¹ Le GIEC, « Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat », est une organisation mise en place en 1988, dont le rôle est « d'expertiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme ».